

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 29 mars 2019

Etaient présents : Tous les conseillers, à l'exception de M Fischer et Mme Peiffert (excusés)

La séance est ouverte à 20 h par M. BRUN Jean-Michel, Maire de COUME.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du 15 février 2019.

Après lecture du procès-verbal de la séance du 15 février 2019 par le secrétaire de mairie, le compte rendu est adopté sans observation particulière.

BUDGET PRIMITIF 2019.

Le Maire indique que le projet de budget primitif a été examiné par la commission des finances qui s'est réunie le 23 mars. Le projet de budget est présenté et le Maire donne des explications sur les dépenses faisant l'objet de modifications importantes.

Le budget 2019 s'établit comme suit :

Section de fonctionnement :

1) DEPENSES

Chapitre	Libellé budgétaire	Réalisations au 31/12/2018	Propositions pour 2019
011	Charges à caractère général	185 954,67	185 800,00
012	Charges de personnel	129 941,96	122 100,00
014	Dotation de compensation CCHPB	10 930,24	11 000,00
65	Autres charges de gestion	51 988,02	62 400,00
66	Charges financières	1 288,86	2 700,00
67	Charges exceptionnelles	2,89	100,00
	Dépenses réelles	380 106,64	384 100,00
023	Virement section d'investissement		129 059,46
042-6811	Amortissement fibre		1 676,20
	Total dépenses fonctionnement	415 106,64	514 838,66

2) RECETTES

Chapitre	Libellé budgétaire	Recettes réalisées au 31/12	Prévisions pour 2019
013	Atténuation de charges	1 059,34	0,00
70	Vente de produits et services	187 853,19	123 150,00
73	Impôts et taxes	136 146,19	140 140,00
74	Dotations et subventions	95 779,07	92 880,00
75	Autres produits de gestion	89 684,84	94 600,00
76	Produits financiers	1,95	0,00

77	Produits exceptionnels	38 521,94	5 000,00
	Total des recettes réelles	549 046,52	455 770,00
	Excédent de fonctionnement	29371,84	54 068,66
	Travaux en régie	7 603,60	5 000,00
	Total des recettes de fonctionnement	586 021,96	514 838,66

Section d'investissement :

Nature de l'opération	Dépenses			Recettes		
	Restes à réaliser	Montant supplémentaire	Total prévu au BP 2018	Restes à réaliser	Montant supplémentaire	Total prévu au BP 2018
Opérations financières						
Remboursement d'une caution (165)		500,00	500,00		500,00	500,00
Remboursement capital emprunt en cours (1641)		14 600,00	14 600,00			
Excédent d'investissement reporté (001)					83 706,97	83 706,97
FCTVA (10222)					56 500,00	56 500,00
TLE (10226)					2 500,00	2 500,00
Affectation résultat (1068)					116 846,66	116 846,66
Virement à la section de fonctionnement (021)					129 059,46	129 059,46
Opérations de travaux						
Déploiement fibre (2041513)		10 100,00	10 100,00			
Achat logiciels informatiques (2051)		2 700,00	2 700,00			
Achat terrains (2111)		46 278,40	46 278,40			
Entretien forêt communale (2117)	4 967,99	8 032,01	13 000,00			
Achat divers ((2188)	5 959,26	0	5 959,26			
Travaux dans bâtiments communaux	4 015,60	5 984,40	10 000,00			
Travaux chauffage église		50 000,00	50 000,00			
Travaux de voirie et réseaux	15 684,02	- 5 684,02	10 000,00			
Travaux éclairage public		70 000,00	70 000,00			
Travaux rue de la Colline (2315)	233 272,13	121 727,87	355 000,00			
Emprunt complémentaire					100 000,00	100 000,00
Subvention AMITER rue de la Colline				60 000,00		60 000,00
Subvention AMITER chauffage église					10 000,00	10 000,00
Subvention conseil fabrique					10 000,00	10 000,00
Subvention DETR (portes écoles)				3 345,37		3 345,37
Subvention DETR éclairage publique					19 000,00	19 000,00
Travaux en régie (2313-040)		5 000,00	5 000,00			
Amortissement fibre (28041513-040)					1 679,20	1 679,20
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	263 899,00	329 238,66	593 137,66	63 345,37	529 792,29	593 137,66

Le CM décide de suivre la proposition de la commission des finances et d'augmenter les impôts locaux de 2%, les taux sont fixés comme suit :

- taxe d'habitation : 7,52 %
- taxe foncier bâti : 7,54 %
- taxe foncier non bâti : 34,74 %

Le projet de budget primitif est adopté à l'unanimité.

DECISIONS FINANCIERES :

Le CM décide de contracter un prêt relai de 100 000 € sur 2 ans auprès du Crédit Mutuel afin de disposer des ressources financières suffisantes pour faire face aux dépenses pour les chantiers à venir et le versement effectif des subventions.

Le CM approuve le versement d'une subvention de 5 000 € au syndicat des arboriculteurs à titre de participation à l'achat d'un nouvel alambic.

Le CM décide de reconduire l'opération « jobs d'été » et autorise le Maire à recruter 4 jeunes pour une durée de 15 jours.

Le CM accepte le versement d'une première subvention de 10 000 € de la part du conseil de fabrique, cette somme est destinée à financer la réfection du chauffage de l'église. Il approuve l'avenant n°1 pour des travaux supplémentaires de la rue de la Colline pour un montant de 15 444,96 € TTC.

CARTE COMMUNALE.

Le Maire indique que pour favoriser le développement de la commune, il est prévu d'ouvrir à la construction 2 nouveaux secteurs. Il est envisagé de faire appel au bureau MATEC pour chiffrer le coût des aménagements et la viabilisation de ces zones. Le CM accepte le devis présenté d'un montant de 1 850,00 € HT.

Le Maire indique qu'il convient de procéder à une révision de la carte communale avant la mise en œuvre du PLUI. Le CM se prononce en faveur de cette révision par 11 voix pour et 1 contre. Le CM confie à la CCHPB le portage du projet de révision de la carte communale

TRAVAUX DIVERS

Le Maire fait le point sur les chantiers en cours et les opérations de travaux à venir. Les travaux de la rue de la Colline sont terminés, les enrobés de la rue de Verrières ont également été réalisés. Les travaux pour la réfection de certaines zones de la route de Niedervisse sont également achevés.

Le dossier pour la rénovation de l'éclairage public est en attente de la décision de versement d'une subvention de la part de l'Etat, il sera engagé ultérieurement. Par contre, le maire a prévu de signer les devis pour le chauffage de l'église afin que les travaux soient engagés le plus rapidement possible.

Le CM donne son accord de principe pour la réalisation d'une étude pour l'implantation d'un pylône par la sté ORANGE sur un terrain communal près du poste Boréas dans la forêt.

DIVERS

Le CM alloue une subvention de 1 000 € pour financer les sorties scolaires prévues par l'école primaire. Le Maire fait un point de situation sur le dossier de la maison Berrusweiller, la façade sera démolie et reconstruite, le financement est assuré par la communauté de communes. Le CM donne son accord à la proposition du bureau d'études SECALOR pour la mise en œuvre d'une étude technique et financière pour la maison Kremer.

Le Maire indique que les manifestations prévues dans le cadre des 150 ans de l'église ont été fixées au dimanche 29 septembre, un concert payant de Jean Claude Borelly est prévu le dimanche à 16 heures à l'église.

Le Maire rappelle la date des élections européennes (le 26 mai) et le voyage à Verrières où des places sont encore disponibles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 30.

Le Maire,